



# CONSTAT D'ACCIDENT & PREMIERS SECOURS : (MPM-036)

## Contexte :

Remplir correctement un constat d'accident peut éviter pas mal de problèmes. En effet, mal rédigé, un constat est source de confusion ou d'erreur. Seuls les éléments indiqués sur le constat ainsi que la signature par les deux parties, permettent de déterminer les responsabilités

Quel que soit l'accident ou la situation d'urgence dans laquelle on se trouve, il est primordial de pouvoir agir vite et de réaliser les premiers gestes appropriés.

## Structure de la formation :

La formation se compose de 7h00 de théorie

## Les sujets suivants sont abordés :

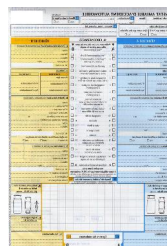
- ✓ 1<sup>ère</sup> partie : constat d'accident (3h30)
  - Compléter exactement et entièrement le document européen de constat
  - Apprendre à synthétiser la situation et la dessiner correctement
  - Interpréter et gérer les situations conflictuelles
  - Conséquences d'un oubli, d'une explication incomplète ou erronée
  - Exemples pratiques et exercices de mise en situation
  
- ✓ 2<sup>ème</sup> partie : premiers soins (3h30)
  - Impact des accidents de la route
  - Les 4 étapes en secourisme :
    - Protection
    - Bilan vital
    - Alerter les services de secours
    - Premiers secours
  - CPR : Cardio – Pulmonaire – Ressuscitation
  - Cours interactif et participatif : réanimation

## Spécifications :

Durée de la formation : 7 heures de formation théorique – (FC = 7 points)

Max. 15 candidats par formation

Module se rapportant au **troisième thème** des annexes de l'arrêté royal du 4 mai 2007



PTTC 104-106, Avenue du port  
B-1000 Bruxelles  
Tel: 02/421.07.26 - Fax: 02/421.07.28  
E-mail: [info@pttc.be](mailto:info@pttc.be)  
<http://www.pttc.be>